

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 12 DECEMBRE 2007
19H00**

Absents excusés : A. CAHOUR (Pouvoir à R. VALENTINO) – P. ACROUE – A. RICHARD – C. DANGREAU – C. GROS – M. VERRIER

Secrétaire de séance : F. GUIGOU

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2007

Adopté à l'unanimité

2. Aménagement du carrefour giratoire RD 144 – Marché de travaux

Après appel d'offres, le conseil municipal valide à l'unanimité le choix de l'entreprise effectué par la Commission d'appel d'Offres, réunie le 11 décembre, Le Maire est autorisé à signer le marché avec l'entreprise la moins-disante, la SA BRIES, pour un montant HT de 186 269,10 € HT. Les travaux seront entrepris à compter du 7 janvier 2008

3. Transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes de Coustellet :

Le Conseil Municipal avait émis un avis favorable de principe en mai dernier ; le Conseil Communautaire ayant donné son accord au cours de sa réunion du 29 novembre dernier après validation par les services de l'état, les communes membres doivent se prononcer pour un transfert qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2008, si 2/3 des communes membres donnent leur accord. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

4. Convention assainissement collectif avec la Commune de Cabrières d'Avignon :

à la demande de la Commune de Cabrières d'Avignon, la convention pour le rejet des eaux usées de la partie Coustellet-Cabrières dans la station de Coustellet-Maubec doit être modifiée afin d'être en conformité avec le nouveau contrat d'affermage de Cabrières d'Avignon qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2008 ; il est à noter que si le transfert de la compétence assainissement est adopté par les Communes membres, cette convention prendra fin de fait. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, le Maire à signer ladite convention.

5. Convention de mise à disposition de la Place et du local du Marché de Coustellet :

la convention triennale arrivant à son terme au 31 décembre prochain, il y a lieu d'établir une nouvelle convention avec l'Association du Marché Paysan – Proposition Tarifs annuels : Place (6 750 €) – Local (2 000 €). Le Conseil Municipal approuve les nouveaux tarifs et autorise à l'unanimité le Maire à signer ladite convention.

6. Contrat Temps Libre : conformément au tableau de répartition établi par le Comité de Pilotage du 25 septembre dernier, deux subventions sont à voter : Fer à Cheval : 217 €

Maubec Loisirs Culture : 217 €

- Vote à l'unanimité.

7. Contrat de Plan Conseil Général de Vaucluse : suite à la prorogation des mandats des conseils municipaux et généraux, le Conseil Général de Vaucluse a décidé de prolonger par voie d'avenant le contrat de plan d'une année ; la subvention attribuée à MAUBEC s'élève à 58 700 € pour une dépense subventionnable HT de 97 833 € ; la somme sera affectée aux travaux

d'aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales des Rigons. Vote à l'unanimité.

8. **Convention Société Eco textile** : cette société propose la mise à disposition gratuite de deux conteneurs de récupération de textiles usagés. Mise en place « Parking des Beaux Tonis » / « Place du Marché de Coustellet ». Convention à signer pour une durée de deux années. Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention et autorise à l'unanimité le Maire à la signer.
9. **Revue « Maubec en Luberon » Proposition du tarif de vente** : 7€ l'exemplaire – Vente essentiellement prévue au camping municipal auprès des commerçants locaux. Tarif adopté à l'unanimité.
10. **Taxe Locale d'Équipement** : demande de remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes d'urbanisme. Les assemblées délibérantes doivent se prononcer en application de l'article L 251a du livre des procédures fiscales – Avis favorable du comptable – Accord à l'unanimité.
11. **Questions diverses**
 - ◆ **Bilan positif des recettes du camping** : augmentation de l'ordre de 15% par rapport au résultat 2006 – Taux de satisfaction important quant à la gestion de l'accueil. Les résultats définitifs seront présentés début 2008.
 - ◆ **TELETHON : résultat concernant les dons**